

Procès-verbal du conseil d'école des Sablonnières

Lundi 16 octobre 2017

Personnes présentes :

Les enseignants: *Mme Villedieu, Mr Berruéco, Mme Lozach, Mme Body, Mme Formont, Mme Thévenoux, Mme Dumesnil, Mme Leroux, Mme Le Tumelin, Mme Adamczyk, Mme Yeye, Mme Tessari, Mme Guériteau, Mr Enjalbert.*

Les parents d'élèves élus : *Mme Ibomi Ndala, Mr Cherel, Mme Pignede, Mme Rouault, Mme Pereira-Cotijo, Mme Payet, Mme Pommier, Mme Millan, Mr El Mosaoui, Mme El Messaoudi, Mme Hajbi, Mme Petit.*

Les représentants de la mairie: *Mr Boisset (élu municipal), Mr Arrondeau (responsable du service scolaire), Mme Creusillet (responsable de la périscolaire),*

DDEN : *Mr Robert*

Le RASED : *Mr Vivie*

Personnes Excusées : *Mr Pichard (Inspecteur Orléans/Saran), Mme Favardin (enseignante), Mme PINARD (psychologue scolaire), Mr Pita Mukuna, Mme Echard Ponsonaille (parents d'élèves)*

1°) Le point sur la rentrée.

Une école de 13 classes réparties de la manière suivante :

CP	24 élèves
CP	24 élèves
CP	25 élèves
CE1	24 élèves
CE1	23 élèves
CE1	23 élèves
CE2	26 élèves
CE2	26 élèves
CE2/CM1	25 élèves 10 CE2/ 15 CM1
CM1	28 élèves
CM1	27 élèves
CM2	27 élèves
CM2	27 élèves

TOTAL : 329 élèves

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière mais attention pour la rentrée 2018 seulement 54 CM2 quitteront l'école contre en moyenne 75 CP qui arrivent d'où un effectif prévisionnel de 350 élèves.

Une salle de classe est déjà prête en cas d'ouverture de classe en septembre 2018.

Il n'y a plus d'EVS de direction depuis le 22 septembre 2017 ce qui pose des problèmes pour gérer les entrées et sorties, les retards, notamment le mardi et en cas d'absence de la directrice.

La mairie va réaliser des travaux pour décaler la sonnerie afin que nous l'entendions et a mis à disposition un téléphone portable dont le numéro n'est donné qu'aux personnes en ayant besoin afin que Mme Villedieu puisse faire classe en toute sérénité.

Deux emplois civiques: Killian Vanneau et Valentin Bausire aident les enseignants dans les classes sur différentes activités et prennent des groupes en informatique.

Une équipe composée de 16 personnes + le rased.

2°) Le point sur les TAP, la cantine et la périscolaire

Des effectifs en hausse avec une moyenne de : 45 le matin - 270 le midi - 240 aux TAP - 85 à 100 en péri du soir.

Une équipe renouvelée pour cette nouvelle année.

Questions des parents:

- Y- a-t-il la possibilité d'avoir une salle en prêt lors des grèves de cantine? Nous avons des parents volontaires pour encadrer les pique-nique?

Le droit de grève est un droit constitutionnel donc pas de dispositif de substitution. Ce dispositif n'est obligatoire que sur le temps scolaire.

Légalement il faut un local aux normes d'hygiène. De même les normes de garde sont strictes. Il n'y aura pas de salle à disposition pour des raisons de sécurité. Qui prend la responsabilité en cas d'accident?

- Est-ce possible de mettre place une péri passerelle pendant les jours de grève pour que les parents aient le temps de venir les chercher?

Il n'y aura pas non plus de péri passerelle pour ne pas entraver le droit de grève.

- Est-ce possible d'avoir de l'éclairage du côté parking du gymnase?

Nous allons vérifier l'éclairage. Mardi matin à 7h30 tout fonctionne.

- Les enfants sont amenés à rentrer seul chez eux , notamment lors des grèves, peut-il y avoir des agents municipaux (policiers ou autres) pour faire traverser les enfants aux heures d'entrée et de sortie de classe?

La police municipale va être sollicitée lors des grève si elle n'est pas appelée sur des missions plus importantes. Une discussion va avoir lieu avec les élus afin d'obtenir des agents de sécurité pour les sorties et entrées d'école.

- Dans les toilettes, il a été constaté que les essuie-mains sont en tissu et souvent pas très nets. Peut-on remplacer ceux-ci par des papiers jetables (comme dans la plupart des écoles Saranaises)?

Il a été testé les essuie-mains jetables mais les enfants les jettent par terre, dans les toilettes, au plafond. La mairie va demander qu'ils soient changés dans la journée.

-Problème de trottoir et danger à la sortie du parking.

La police a constaté les infractions. La mairie s'en occupe.

- Serait-il possible d'avoir un système de fixation sécurisé pour trottinettes comme il existe au collège Pelletier ?

Cela dépend du nombre d'enfants à trottinettes. Pour l'instant 1 seul élève a été vu 1 fois en trottinette.

-Serait-il possible que le carton d'affaires perdues soit placé à la péri-scolaire. Il a été dit que le carton se trouve dans la salle polyvalente pour que les parents dont les enfants ne vont pas à la péri scolaire puissent y accéder. Ils pourraient aussi aller en péri-scolaire d'autant plus que la salle polyvalente n'est pas accessible aux parents en dehors des soirs de réunion (à ma connaissance)?

Les affaires perdues ne seront pas laissées en péri pour une raison de place et beaucoup plus d'élèves fréquentent l'école que la périscolaire.

La salle polyvalente est ouverte de 8h20 à 17h50. Toute la journée les élèves peuvent récupérer leurs affaires, hélas depuis le début de l'année plus de 8 sacs poubelles ont été remplis de vêtements et personne ne vient les chercher. Le règlement d'école stipule également que le nom et prénom doivent être marqués ce qui est rare.

Cantine : Les enseignants font remonter l'information du manque de fromage ou de fruit sur le repas qui est devenu un repas « enfant ».

3°) Les travaux et le budget de l'école

Le mobilier a été changé dans les classes 2 et 5.

Mise au réseau internet de toutes les classes.

Travaux dans les toilettes adultes qui doivent être terminés aux vacances de Toussaint.

Rampes d'accès dans le cadre de la loi sur le handicap.

Rénovation des lavabos des toilettes enfants à côté de la cantine.

Le budget de l'école est identique aux années précédentes. Une légère augmentation qui tient compte de l'évolution des effectifs. Les manuels scolaires ont pu être renouvelés pour certaines classes notamment les CE2.

Projet pour l'été 2018: La cour d'école va être entièrement refaite (environ 200 000€).

Travaux de voirie à partir du 30/10/17. Donc 8 semaines de blocage.

4°) Vote du règlement intérieur de l'école.

Chaque personne présente a reçu le règlement avant le conseil d'école afin de pouvoir le lire. Aucune modification de celui-ci par rapport à l'année dernière.

Résultat des votes :

26 votes pour, 0 contre et 0 abstention

Les familles recevront le règlement dont elles devront prendre connaissance et rapporter signé à l'enseignant. Celles souhaitant en avoir un exemplaire en feront la demande auprès de l'enseignant de la classe ou de la directrice.

Il a été demandé aux écoles de faire signer, à tous les parents, la charte de laïcité ce qui a été fait dans les cahiers de liaison à la rentrée.

5°) La coopérative scolaire (cf. pièce jointe N°1)

6°) Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés

L'équipe du RASED est composée d'une psychologue Mme Pinard et 1 maître E Mr Vivie en charge des difficultés d'apprentissage : lundi, mercredi et vendredi matins.

2016/17 : 9 élèves de CP, 4 CE1 et 7 CE2.

Leur intervention est limitée au CP/CE1 voir CE2 et aux orientations spécifiques des élèves. Des synthèses ont été réalisées avec les enseignants afin de signaler les enfants. L'accord de la famille est demandée à chaque fois.

7°) Vie scolaire

A/ Le projet d'école

Nouveau projet 2016 rédigé et validé le 06/10/2016, valable sur 4 années se poursuit.

Activité pédagogique Complémentaire

Les APC ont lieu le mercredi et le vendredi de 11h30 à 12h15 : ces jours ont été imposés par la réforme des rythmes scolaires.

Il s'agit d'une aide aux élèves en difficultés d'apprentissage ou sous la forme d'une aide au travail personnel ou de mise en œuvre du projet d'école. L'accord des parents est obligatoire.

Un volet parcours artistique et culturel:

Les élèves doivent avoir un parcours artistique tout au long de leur scolarité.

Mise en place d'un cahier de parcours littéraire et artistique cycle 2 et cycle3.

Les enseignants auront une formation cette année.

Un volet parcours citoyen:

Programmation d'un parcours citoyen au sein de chaque niveau de classe.

Exemple: mise en place d'un conseil de délégués commun avec la périscolaire. L'élection des délégués aura lieu du 16/10 au 19/10. Première réunion de délégués le 20 octobre.

Un volet santé: Il s'agit de répertorier les besoins de l'école. On constate un manque d'hygiène, de sommeil, une alimentation peu équilibrée...

Actions: Séances pédagogiques en classe en lien avec les programmes, sécurité routière, premiers secours en CM2, action dans le cadre du handicap et des dangers domestiques GS/CP...

Un volet central:

Les langages pour penser et communiquer

Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

Organisation du travail personnel

Conforter une école exigeante et bienveillante

Former la personne et le citoyen

Favoriser le travail collectif de l'équipe

Le projet d'école a été validé par notre IEN le 6 octobre 2016.

Le Livret Scolaire Unique (LSU) va être développé. Version papier en décembre. Nous sommes en attente des codes d'accès en 2017 pour les familles.

B/ Les Liaisons

GS/CP : Rencontre avec les enseignants le 10/11/17 afin de finaliser la liaison.

CM2/6^{ème} : En attente d'une première concertation qui aura lieu le lundi 20 novembre 2017.

C/ Classes de découverte

4 classes de l'école vont partir.

- Les 2 CE2 (Mme Leroux et Mme Guériteau) .
- Les 2 classes de CM2 (Mme Le Tumelin et Mme Adamczyk) partent à Méaudre pour un séjour au ski du lundi 19 mars (soir) au samedi 24 mars (matin).

D/ Intervenants et Enseignement Langues et Culture d'Origine

● L'école bénéficie d'une intervenante musique Valérie Bolard qui interviendra à partir du mois de février.

Projet musical commun à toute l'école: LA CITOYENNETE

Le projet a été également validé par l'IEN.

En attente d'une réponse de la mairie pour une éventuelle représentation à la halle du bois Joly.

- L'école bénéficie également de nombreux intervenants sportifs.
- Mme SERRAULT intervient en jardinage avec une classe de CP (Mme Body).
- Dans le cadre de l'ELCO, l'école accueille un professeur de langue arabe qui est présent le jeudi de 16h30 à 18h00. Les cours ont commencé le 12 octobre avec 23 inscrits.

Pas de cours de turc et portugais car l'effectif est insuffisant.

E/ Aide aux devoirs:

L'aide aux devoirs commencera le mardi 7 novembre. Les élèves sont choisis par les enseignants en fonction des situations scolaires et familiales.

2 groupes de 10 : 2 fois par semaine.

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 encadrés par des enseignants.

F/ Projets et sorties scolaires

▲ Ecole et cinéma: 3 projections au cinéma des carmes

Les 3 classes de CE1, les 2 classes de CM1 et le CE2/CM1

▲ Les 3 classes de CP sont allées au Grand Liot en septembre pour un travail autour des animaux, de la mare et de la forêt.

▲ Toutes les classes participeront à un spectacle JMF à la Passerelle Fleury les Aubrais.

▲ Théâtre de la tête noire: 2 classes de CM2, le CM1 de Mme Formont et le CE2/ CM de Mme Yeye.

▲ Les CE2 participeront au projet "street art" en lien avec la mairie de SARAN.

▲ Les CM1, CM2 et le CE2/ CM1 ont rencontré Mr Robert pour mettre en place les activités avec Sciences Ecole.

▲ Médiathèque de Saran:

Les CM1, le CE2/CM1 et les CE2 participeront au projet sur la différence.

Les CE1 et le CP de Mme Lozach iront en visites "accueil".

▲ Les CM2 sont inscrits au permis internet mené par la ville de Saran et la police municipale.

▲ Les CM2 participent à un projet "street art" dans le cadre des TAP.

▲ Sciences école:

Les volcans pour les CM2

L'électricité pour les CM1

▲ Sortie au château de la Bussière pour les 3 classes de CE1 le lundi 2 juillet

8°) Modification du calendrier scolaire

Les vacances d'avril sont modifiées du mercredi 25 avril après la classe au lundi 14 mai matin. Chaque parent a eu un mot dans le cahier.

9°) Sécurité de l'établissement scolaire et des élèves

Alerte incendie : une évacuation de l'ensemble du groupe scolaire a été réalisée le 15 septembre 2017, tout s'est passé correctement. Evacuation du bâtiment en 2 minutes et 24 secondes.

2 autres sont à effectuer au cours de l'année.

Cette année, les directeurs ont dû rédiger et présenter à leur équipe 2 PPMS:

Le premier un PPMS de confinement en cas d'intempéries...

Un deuxième PPMS en cas d'attentat.

Ces deux documents ont été communiqués à l'Inspecteur de l'Education Nationale, puis à l'Académie ainsi qu'à la mairie de Saran. A l'intérieur des procédures sont établies pour chaque situation. Présentation des documents aux parents d'élèves.

Mme Villedieu et Mme le Tumelin sont en alerte attentat sur leur portable personnel.

- Une simulation anti intrusion a eu lieu le vendredi 22 septembre pendant 10 minutes. Les élèves se sont cachés ou assis sans bruit, fenêtres et portes fermées.

2 autres simulations PPMS sont à faire au cours de l'année.

Zone de proximité (cf. pièce jointe N°2): Elle permet aux enseignants de se déplacer en bus ou à pied seul avec la classe.

Cette zone reste inchangée. Elle concerne toute la ville de SARAN, le théâtre de la Tête Noire jusqu'au collège Jean Pelletier.

Votes : 26 pour, 0 abstention, 0 contre

10°) Dates des prochains conseils d'école

Mardi 20 février 2018 et jeudi 14 juin 2017 à 18h15.

Voici une adresse électronique où vous pouvez écrire aux parents d'élèves : **parents.primsablo@gmail.com**

Ce premier conseil d'école a été clos à 19h40. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 20 février 2018.

La Directrice
Mme VILLEDIEU

La secrétaire
Mme BODY

Périmètre de sécurité : Pièce jointe N°2

